

NOTE A L'ATTENTION DES ELEVES ET DE LEURS PARENTS

A l'approche des vacances de Carnaval, la Principale rappelle que :

- 1) tous les cours ont lieu normalement,
- 2) les notes des contrôles effectués durant cette période rentrent dans la moyenne trimestrielle ; aussi une application et un travail sérieux sont de mise.
- 3) le règlement intérieur du collège est appliqué dans son intégralité.

En conséquence, durant cette période, les déguisements ou fantaisies ne sont pas autorisés au collège.

Par ailleurs, tous les autres débordements ou infractions (sifflets, pétards, intrusion d'objets interdits, farine etc....) seront sévèrement punis.

La Principale
Monique BIRON

